



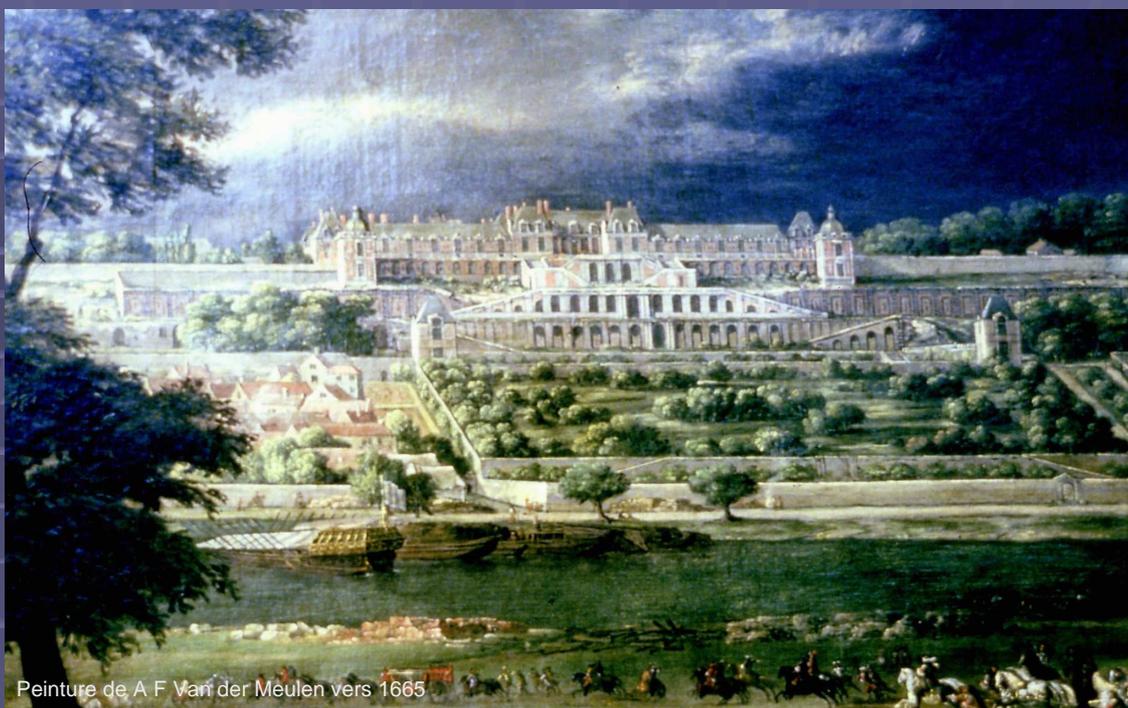
Les Amis du Vieux  
Saint-Germain



ASCALA

# SAUVER LE CHÂTEAU NEUF

de Saint-Germain-en-Laye



Peinture de A F Van der Meulen vers 1665

Le Château Neuf fut construit par Henri IV à partir de 1594. De magnifiques jardins en terrasses descendaient jusqu'à la Seine. Des grottes aménagées de machineries hydrauliques furent conçues par des ingénieurs fontainiers italiens. Louis XIV y naquit en 1638, mais quand il s'installa à Versailles en 1682, il tomba progressivement en ruines.

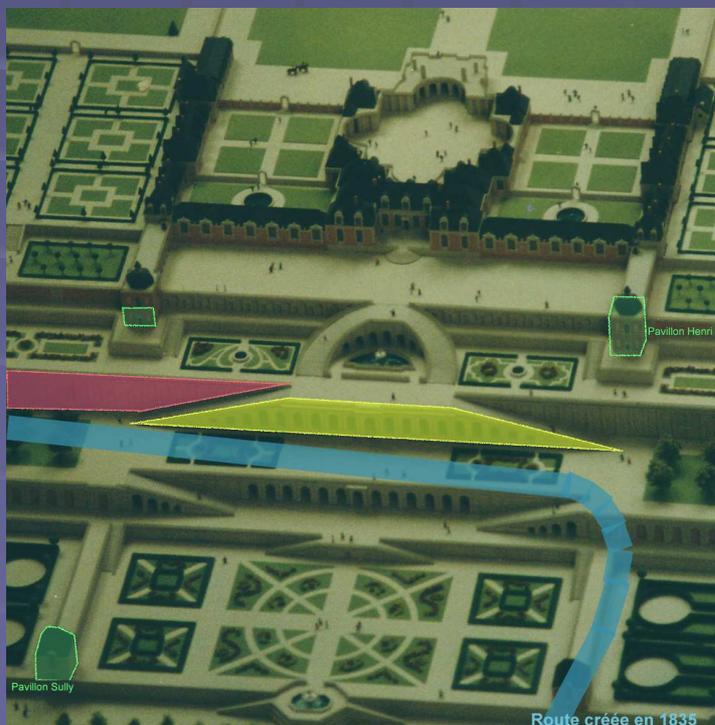
## CE QU'IL EN RESTE:



La « Rampe des grottes », en jaune sur la maquette



Le « Mur des Lions », en rose sur la maquette



Maquette du Château neuf (Musée des Antiquités Nationales)

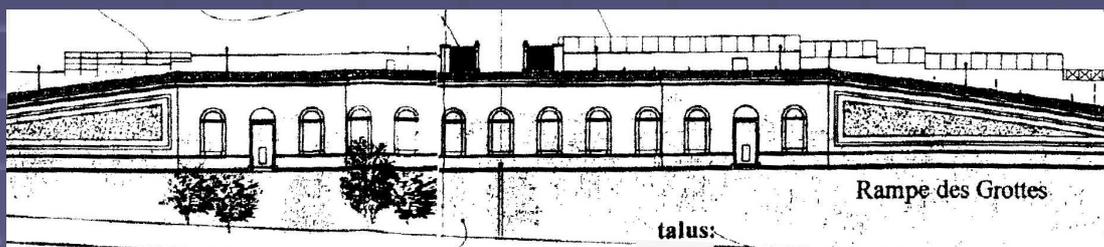
**PROJET DE RESTAURATION, voir au dos**

# PROJET DE RESTAURATION

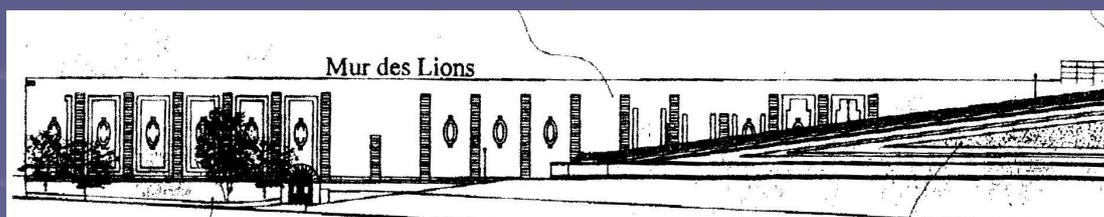
Malgré son classement au titre des Monuments Historiques, l'aspect délaissé de la « Rampe des Grottes » donnait depuis de nombreuses années une piètre image de l'accès à Saint-Germain-en-Laye, en venant du Pecq. La municipalité de Saint-Germain-en-Laye a décidé de confier, avec l'aide de la DRAC, une étude à l'Architecte en Chef des Monuments Historiques Philippe OUDIN pour décrire les vestiges et faire des propositions de restauration. En préalable elle doit améliorer la sécurisation du site, avec éclairage, probablement vidéosurveillance, restauration des grilles et grillages. Dans l'étude de M. OUDIN, datée de septembre 2003, il a distingué plusieurs éléments, qui peuvent être des étapes différentes, portant sur des parties appartenant à divers propriétaires (les dessins ci-dessous sont extraits de cette étude), principalement:

I. Aménagement paysager du talus le long de la RD190, avec suppression de la forêt d'érables qui cachait la vue de cet ensemble monumental. Ce talus est la propriété du Conseil Général des Yvelines et la première étape de suppression de la végétation a déjà été réalisée en août 2005.

II. Restauration de la « Rampe des Grottes », propriété de la ville de Saint-Germain-en-Laye. La façade des niches et celle des pentes nécessitent des remplacements de pierre et le rejointoiement de l'ensemble. Les grottes sont en trop mauvais état pour être rouvertes, mais des grilles permettraient de voir l'intérieur. Le pavage de la rampe elle-même devra être revu complètement.



III. Restauration du « Mur des Lions », dont les deux parties, sud et nord, appartiennent à deux propriétés privées distinctes. La partie sud présente en particulier un décor remarquable de pierres vermiculées sur fond de brique rouge, qui nécessite une remise en état assez profonde en de nombreux endroits. Les clôtures en grillage devraient être remplacées par des grilles en fer forgé.



L'ensemble de cette opération de restauration est estimé à environ 2,4 millions d'euros. Le montage financier reste à faire. Il nécessitera une participation de l'Etat et des collectivités locales, mais aussi de partenaires privés dans le cadre d'un mécénat.

A ceci il faudra ajouter la mise en valeur du Pavillon Henri IV, ancienne « Chapelle du Roi » où fut ondoyé Louis XIV à sa naissance, fait historique marquant de la ville royale de Saint Germain.

Les Associations, signataires ci-dessous, veulent faire revivre ce patrimoine, témoin du passé prestigieux des lieux. Soutenez leurs actions de sensibilisation pour obtenir cette restauration, faites connaître ce projet, et venez les rejoindre en adhérant à l'une d'entre elles.

Association des Amis du Vieux Saint Germain , 3 rue de la République, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

Association pour la Protection du Patrimoine Alpicois, 4 Av. du Pavillon Sully, 78230 Le Pecq.

ASCALA, cercle historique, Hôtel de Ville du Pecq, 78230 Le Pecq.



Les Amis du Vieux  
Saint-Germain



ASCALA

# SAUVER LE CHÂTEAU NEUF

de Saint-Germain-en-Laye



Peinture de A F Van der Meulen vers 1665

Le Château Neuf fut construit par Henri IV à partir de 1594. De magnifiques jardins en terrasses descendaient jusqu'à la Seine. Des grottes aménagées de machineries hydrauliques furent conçues par des ingénieurs fontainiers italiens. Louis XIV y naquit en 1638, mais quand il s'installa à Versailles en 1682, il tomba progressivement en ruines.

## CE QU'IL EN RESTE:



La « Rampe des grottes », en jaune sur la maquette



Le « Mur des Lions », en rose sur la maquette



Maquette du Château neuf (Musée des Antiquités Nationales)

**PROJET DE RESTAURATION, voir au dos**